

22

NOV
2022

Infrastructures / Office cantonal des transports

Enquête publique de réglementation du trafic - Route de Veyrier (parking de l'Uche), route du Pas-de-l'Echelle (parking de la Douane) - Commune de Veyrier

Enquête publique numéro 6918

Objet : Stationnement

Par son courrier du 5 septembre 2022, la Fondation des Parkings nous demande de modifier la réglementation existante du parking de l'Uche afin de transférer les places attribuées à un abonnement P+R au parking de la Douane situé sur la route du Pas-de-l'Echelle.

Ceci, conformément à la demande initiale de la commune de Veyrier afin de rendre aux logements, construits en 2019 dans le cadre du PLQ 29490, les places qui leurs étaient attribuées, et en accord avec l'Etat de Genève, propriétaire de la parcelle du parking de la Douane.

Il convient, dès lors, de réglementer ces nouvelles dispositions au moyen de la signalisation nécessaire.

Le présent avis constitue une publication d'enquête publique de réglementation locale du trafic, au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports, tél. 022 546 78 00.